

Neuf «Nuits climatiques» pour soutenir la COP27

Url : <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/neuf-nuits-climatiques-pour-soutenir-la-cop27.html>



Les universités francophones s'associent à la COP27 au travers de neuf « Nuits climatiques » organisées du 6 au 20 novembre. Huit soirées thématiques et une soirée de clôture pour rapprocher scientifiques et citoyen·nes autour des grands enjeux liés au changement climatique.

Synthèse par Yves Patte 7 décembre 2022

A l'occasion de la Nuit Climatique de la Démocratie, les citoyens et les universitaires ont pu échanger pendant plus de 3 heures sur ce qui nous enferme dans une inertie de la démocratie face à l'urgence climatique.

La Constitution, qui pourrait être un outil par lequel la population s'approprie l'enjeu climatique, est datée et (rendue) inutilement complexe. Cette complexité produit d'une part une dilution de la responsabilité, comme on l'a vu pour d'autres crises, comme celle du Covid : les pouvoirs publics se renvoient la responsabilité. Mais elle produit aussi, d'autre part, une forme de dépossession de la part des citoyens et citoyennes : la Constitution semble être le terrain réservé d'une élite intellectuelle.

Ce sentiment d'impuissance de certains se rajoute aux dénis psychosociaux des autres. Des dénis, face à l'urgence climatique, qui tendent à s'institutionnaliser, dans une réelle « myopie institutionnelle ».

Le rôle des puissances financières, et la tendance à gouverner par arrêtés de police, ont également été cités comme freins à la mise en place d'une réelle politique climatique en Belgique.

L'un des premiers enjeux ressortis de cette Nuit climatique de la Démocratie, c'est donc de faire du climat une matière constitutionnelle. Il ne faut pas avoir peur de rentrer dans la Constitution : les combats sont gagnés lorsqu'ils parviennent à s'inscrire dans la Constitution (le suffrage universel, l'égalité homme-femme, etc.).

Il faut ensuite urgemment redonner du pouvoir au Parlement et au Sénat. Par le passé, de grandes avancées éthiques et bioéthiques ont été accomplies par le Sénat. Le climat y aurait tout à fait sa place, si on lui redonnait du pouvoir. Et

le Parlement doit être au cœur de la démocratie, non pas l'exécutif, via les ministres. Il faut sortir de la gestion de crise, par des organes peu transparents, comme durant le Covid.

A ce propos, les intervenants et intervenantes de cette Nuit climatique de la démocratie se sont accordés sur le fait que la solution était dans l'articulation des différentes « formes » de démocratie : représentative et délibérative, directe et indirecte. On peut tout à fait associer le travail des commissions citoyennes délibératives et les référendums, aux assemblées représentatives.

La solution est probablement dans une démocratie « mixte » permettant de multiplier les manières de participer, et de toucher les publics plus précarisés, qui sont probablement préoccupés par d'autres urgences (se préoccupe-t-on autant de la fin du monde quand on se préoccupe déjà de la fin du mois ?).

Les assemblées citoyennes pour le climat sont des dispositifs intéressants : des lieux de débat permettant de faire des propositions. Les retours de celles et ceux qui participent à ces assemblées sont très positifs. Mais vont-elles mobiliser une masse conséquente de la population ? Et comment leur donner un pouvoir contraignant, capable d'influer sur les politiques publiques.

Dans ces assemblées, l'utilisation du tirage au sort est intéressante. Mais il faut à nouveau l'imaginer dans des mécanismes hybrides, articulant tirage au sort, élus et référendums. Par exemple une réelle Convention Climat, avec des propositions qui sont élaborées en panel et puis un référendum par la suite.

Mais est-ce possible de traiter un sujet aussi vaste que le climat en une seule grande assemblée ? Il faudrait imaginer un dispositif plus répétitif, un dispositif réellement structurel.

Et puis, les participants et participantes à cette Nuit climatique de la Démocratie ont également soulevé l'intérêt de multiplier les registres d'action. Dont la désobéissance civile, comme un dernier recours. Et cette désobéissance peut prendre la forme d'une désobéissance juridique, d'une désobéissance fiscale, etc. Le fait est qu'il faut s'ouvrir à d'autres registres d'action, et d'autres mouvements sociaux...

L'objectif est que cette Nuit climatique de la Démocratie soit la première étape d'une réflexion et d'une dynamique amenant une réelle réponse de nos démocraties à l'urgence climatique.